

INFORMATIONS DESTINÉES AU PROFESSEUR-TUTEUR ET AU CHEF D'ETABLISSEMENT

- PROGRAMME TRANSALP (mobilité en Italie)

Nous vous remercions d'avoir accepté le rôle de tuteur pour le ou les élève(s) de votre lycée participant au programme de mobilité individuelle et leurs correspondants. Ce document a été conçu pour vous donner des informations pratiques sur les différents aspects de cette fonction durant l'échange. Nous avons conscience que le tuteur s'engage bénévolement et que cela implique une disponibilité qui s'étend au-delà des heures de cours. N'hésitez pas à mettre des collègues et élèves à contribution dans ces différentes tâches. Les tuteurs contribuent activement à la réussite du programme et nous tenons à les remercier sincèrement pour cet engagement.

☒ Un interlocuteur privilégié

Le tuteur assure un suivi de son élève tout au long de l'échange et accompagnera le correspondant pendant son séjour en France. Faisant preuve d'ouverture d'esprit et de compréhension, son rôle est de guider et conseiller les deux élèves pour mettre à profit leurs expériences.

☒ Un relais entre l'administration du lycée et l'élève français

Il est important de s'assurer que l'ensemble de l'équipe pédagogique soit informé de la participation de l'élève au programme. Si l'élève français est absent, cela ne doit pas pour autant mettre en péril son passage. A l'étranger il sera scolarisé au même titre que son correspondant. Il est donc important pour la réussite de l'échange qu'une relation de confiance s'instaure entre les deux établissements partenaires en France et dans le pays d'échange, notamment en ce qui concerne l'enseignement dispensé, sachant que les méthodes et les contenus d'enseignement ne sont pas en parfaite adéquation. Ces différences ne doivent pas être considérées comme un manque à combler mais comme une source d'enrichissement pour l'élève français. Si toutefois il s'avérait nécessaire que l'élève, pendant son séjour, rende quelques devoirs au lycée français afin d'assurer son passage dans la filière de son choix à son retour, il est important que les devoirs demandés le soient en quantité raisonnable et se limitent à une ou deux matières. En effet, toute surcharge de travail nuit à la bonne intégration de l'élève et en aucun cas il ne faudrait lui imposer une double charge de travail. Dans la plupart des cas, une bonne préparation et un bon encadrement de l'élève pendant et après son séjour à l'étranger assurent un passage sans encombre en classe supérieure.

Rien n'oblige les deux correspondants à fréquenter la même classe, ni le même niveau. Nous avons d'ailleurs pu observer que leur séparation pouvait faciliter l'intégration du correspondant au sein de l'établissement et parmi les autres élèves.

Attention : il est fortement déconseillé que plusieurs élèves étrangers soient scolarisés dans la même classe.

Si l'élève français est interne, l'établissement devra immanquablement réserver une place d'internat à son correspondant.

☒ Evaluation

Prendre contact avec le lycée d'accueil sera l'occasion de se mettre d'accord sur les attentes mutuelles et d'aborder la question de l'évaluation de la période scolaire effectuée dans l'établissement partenaire. Il s'avère parfois judicieux de remplacer les notes par des appréciations. À la fin de son séjour, l'élève reçoit ce formulaire attestant des progrès qu'il a fait et de son comportement pendant le séjour dans l'établissement partenaire afin que ses efforts scolaires puissent être reconnus par l'établissement d'origine. Il ne s'agit pas là d'un relevé de notes mais de brefs commentaires rédigés par les différents membres de l'équipe pédagogique et se référant aux matières enseignées.

☒ Un intermédiaire entre les familles françaises et étrangères.

En cas de problème, nous invitons les élèves à parler le plus rapidement possible des difficultés qu'ils rencontrent et à ne pas attendre que la situation s'envenime. Si cela leur est possible, ils en parleront en premier lieu aux personnes concernées. Ils sont informés que, s'ils n'arrivent pas à régler seuls un problème, le tuteur peut les conseiller et les aider

à surmonter une situation difficile ou conflictuelle. Le tuteur est une personne plus neutre qui est plus à même d'amener les différents protagonistes à trouver ensemble une solution. La plupart des problèmes rencontrés par les élèves ont pour origine des malentendus culturels et linguistiques. Il suffit parfois simplement de permettre aux élèves (et aux familles) de parler et de leur poser quelques questions sur leur ressenti, leurs souhaits, leurs attentes. Parfois, il peut s'avérer pertinent de réunir toutes les personnes concernées afin d'identifier le problème et ainsi d'envisager une solution qui convienne à tous. Il est déconseillé de cacher les difficultés rencontrées à l'une des parties concernées et d'agir sans la consulter, cela pouvant facilement porter atteinte à la confiance établie entre les deux familles.

INFORMATIONS IMPORTANTES A L'ATTENTION DES ELEVES

Programme de mobilité individuelle des lycées de l'académie de Grenoble

Transalp : Mobilité en Italie

AVANT LE DÉPART

Contact avec ton correspondant, ta famille d'accueil et organisation du séjour.

Dès la réception du résultat, prend contact avec ton correspondant et ta famille d'accueil. Exploite toutes les possibilités de communication (téléphone, Internet, courrier postal...) ; envoie éventuellement des photos de ta famille, de tes amis, de ta maison ; profite des semaines qui précèdent le départ pour faire plus ample connaissance avec ton correspondant, pour décrire ton caractère, ce que tu aimes faire ; envoie des informations sur ta région, ton lycée ; demande à ton correspondant s'il est possible de pratiquer tes activités favorites dans sa ville ou aux alentours.

Fixez ensemble dès que possible la date de ton arrivée Italie et si possible, de ton retour en France, ainsi que les dates de son séjour chez toi. La date précise de ton retour est à déterminer en accord avec tes parents et ta famille d'accueil. Il est prévu que tu passes les vacances scolaires avec ta famille d'accueil. L'important est de prévoir tout cela à l'avance et en concertation avec ton correspondant et sa famille.

Se préparer

Avant le départ, fixe-toi des objectifs à atteindre, par exemple : ouverture d'esprit, tolérance, flexibilité, patience, curiosité pour ce qui te paraîtra nouveau (spécialités culinaires, rythme de vie différent), découvrir un nouveau sport... Tu vas vivre plusieurs semaines dans une famille dont les membres auront des valeurs, des opinions et un mode de vie différents des tiens. L'ouverture d'esprit est la clé de la réussite d'un tel échange. Essaie de ne pas prononcer de jugements de valeurs, considère que les choses ne sont pas mieux ou moins bien que dans ton pays ou ta famille mais qu'elles sont tout simplement différentes.

Peut-être que ton correspondant sera bien différent de toi. Essaie de ne pas être trop exigeant envers lui, sa façon d'être, de se comporter, de penser. Il ne deviendra pas forcément ton meilleur ami. N'oublie pas que vos différences ne sont pas un obstacle à la réussite de l'échange, bien au contraire : vous apprendrez à les respecter et vous vous enrichirez mutuellement ! Cette période d'échange va indiscutablement être intense, mais comportera aussi son lot de difficultés ou de malentendus, qui sont inévitables lorsque l'on vient de deux pays, cultures et familles différents. Cependant, à chaque problème sa solution. N'hésitez pas à thématiser ces différences.

Prépare-toi à répondre aux questions que ton correspondant et sa famille te poseront fréquemment sur la France...

Pense à emporter un cadeau pour ta famille d'accueil. Il peut s'agir par exemple d'une spécialité (artisanale ou culinaire) de ta région.

Scolarité

N'oublie pas d'informer l'ensemble des professeurs de ton lycée français de ton départ en Italie. Certains professeurs demandent aux élèves de faire des devoirs pendant leur séjour. Si c'est ton cas, n'oublie pas que tu seras scolarisé à part entière au lycée étranger et que tu devras y fournir la même quantité de travail qu'un élève natif (sinon plus en raison des difficultés de compréhension et d'expression). Une charge supplémentaire de travail demandée par tes professeurs français risquerait alors de nuire à ta bonne intégration. Aussi essaie de trouver un compromis avec tes professeurs avant ton départ. Quelques devoirs ponctuels dans une ou deux matières principales sont envisageables mais tu ne pourras en aucun cas suivre un enseignement à distance, ne serait-ce que dans une matière. Ton temps libre aussi est précieux. Profites-en pour découvrir la région et passer du temps avec tes nouvelles connaissances. Si plus de travail t'est demandé, tente de trouver une solution avec tes professeurs par l'intermédiaire de ton tuteur. Les professeurs-tuteurs reçoivent également un courrier avec les informations concernant le rôle de tuteur.

À la fin de son séjour, ses professeurs devront remplir une grille d'évaluation des compétences acquises. Ils lui en remettront un exemplaire et en enverront une copie à son référent dans le lycée français. Il ne s'agit pas là d'un bulletin de notes mais d'appréciations des enseignants relatives aux progrès effectués et à l'attitude de l'élève pendant son séjour dans l'établissement et sa vie dans la famille d'accueil

AU COURS DU SEJOUR

Au lycée

Avant de partir, contacte ton professeur tuteur en Italie, ton interlocuteur dans ton nouvel établissement, pour te présenter et annoncer ton arrivée. Il s'agit le plus souvent d'un professeur de français, à qui tu pourras poser des questions et parler de tes éventuels problèmes sans être gêné par la barrière de la langue. C'est vers ce tuteur que tu pourras te tourner si tu rencontres des difficultés au lycée ou dans ta famille d'accueil. A ton arrivée dans le lycée d'accueil présente-toi au proviseur.

Tu seras peut-être inscrit dans une classe différente de celle de ton correspondant ce qui te permettra une meilleure intégration.

Ne sois pas surpris si tu t'ennuies un peu, du moins au début : le rythme est différent de celui de ton quotidien en France et nécessite un temps d'adaptation. Mais ne reste pas enfermé, sors, rencontre tes amis, profite de ton temps libre pour découvrir le pays, la région et ses habitants, pour lire et apprendre la langue ; en résumé, pour profiter de ton séjour au maximum et remplir les objectifs que tu t'es fixés.

Tu auras certainement quelques difficultés à suivre les cours au début. Cela est tout à fait normal. La plupart des élèves racontent qu'ils ont eu besoin d'une période d'adaptation et qu'après plusieurs semaines, ils comprenaient nettement mieux. L'essentiel est de ne pas se décourager et de continuer à effectuer régulièrement et consciencieusement le travail demandé. Si tu as l'impression de ne pas faire de progrès, tes professeurs du lycée d'accueil, eux, les remarqueront.

Essaie de participer oralement aux classes le plus possible.

DANS LA FAMILLE D'ACCUEIL

Des différences culturelles

Afin que ton séjour en Italie se passe dans les meilleures conditions possibles et de limiter les éventuels malentendus avec ta famille d'accueil, nous vous conseillons vivement de parler ensemble de vos attentes, de vos souhaits et de vos habitudes à tous dès le début de l'échange.

Tu vas être confronté à une vie familiale différente de la tienne. D'une manière générale, chaque famille a des habitudes et un mode de vie qui lui sont propres. Toutefois, des différences culturelles entrent en plus en jeu et sollicitent a fortiori tes capacités d'adaptation. Il nous semble important de te communiquer des informations qui te seront peut-être utiles pour comprendre ton nouvel environnement.

Les différences culturelles que l'on remarque le plus rapidement concernent les habitudes alimentaires et la prise des repas, qu'il s'agisse des heures de repas ou des spécialités culinaires. Evite de poser des jugements hâtifs en t'efforçant de t'adapter à ces changements.

Le rythme des journées peut être également différent.

Même si tu t'adaptes très bien à ton nouvel environnement, il est tout à fait normal que quelques malentendus, linguistiques ou non, surviennent. Par exemple, une famille a raconté que le correspondant passait beaucoup de temps seul dans sa chambre, la porte fermée. Très longtemps, personne n'a osé aller le déranger dans sa chambre, de peur d'empiéter sur sa sphère privée. A la fin du séjour, le jeune correspondant a pourtant confié à sa famille d'accueil s'être étonné qu'on soit si peu venu dans sa chambre voir comment il allait et ce qu'il faisait. Dans sa famille, il était en effet tout à fait normal de rentrer dans toutes les pièces, parfois sans frapper à la porte. Sa famille d'accueil ne se le serait permis que si sa porte était restée entrebâillée.

Ce type de situation se produit très souvent et peut, chacun l'interprétant à sa manière, se transformer en « problème » plus vite qu'on pourrait le croire, alors qu'il ne s'agit a priori que d'un détail. Il souligne cependant à quel point il est important d'observer à la fois ses propres habitudes et celles des autres et d'en parler sans jugement quand elles s'avèrent différentes.

Au quotidien

Les parents de ton correspondant seront responsables de toi durant toute la durée du séjour. Ils devront se comporter envers toi comme envers leurs propres enfants. Tu seras alors tenu de respecter les règles et usages en vigueur dans leur famille, même si elles sont différentes des règles valables dans la tienne. Tu seras considéré comme un membre de la famille à part entière. Il est donc important que tu proposes ton aide à la maison sans attendre qu'on te demande de le faire : pour débarrasser la table, faire les courses etc. Veille à ce que ta chambre soit en ordre. N'oublie pas qu'un sourire et un « merci » ne font jamais de mal !

Ne sois pas surpris s'il t'arrive d'avoir le mal du pays. Essaie de t'occuper, de parler à ton correspondant et à ta famille d'accueil de ce que tu ressens. N'appelle pas trop souvent tes parents ou tes amis en France, privilégie plutôt les contacts écrits. Prends le temps de t'habituer à ton nouvel environnement et fais-toi de nouveaux amis. Au début, ton immersion dans une nouvelle famille, langue, école te fatiguera beaucoup. Essaie cependant de ne pas trop t'isoler dans ta chambre ou sur l'ordinateur : participe à la vie familiale ! Renseigne-toi sur la possibilité de pratiquer ton activité préférée. Si cela n'est pas possible, profite-en pour découvrir un autre loisir. Ne téléphone pas sans l'autorisation de la famille d'accueil. Pense que le téléphone, et particulièrement le téléphone portable, est très coûteux. Cependant, il existe des abonnements et des indicatifs téléphoniques avantageux. Il est également possible de téléphoner via internet. Parles-en avec ta famille d'accueil. Même si tu as la possibilité de téléphoner de manière illimitée, pense que cela nuit à ton intégration si tu en abuses !

Il peut être particulièrement utile de rédiger un journal pour pouvoir retenir tes impressions et tes expériences. Ceci pourra également t'aider à rédiger ton compte-rendu et sera un bon moyen pour te souvenir de ton séjour en Europe dans quelques années.

Note quant à l'utilisation d'internet : Il est évident que les nouveaux médias ont pris une importance considérable dans notre vie et que surfer sur internet est devenu un geste quotidien et presque indispensable. Il est cependant important que son utilisation reste mesurée ! Dans le cadre d'un échange, il est essentiel de privilégier les contacts directs avec les personnes dont on partage le quotidien. De plus, une importante consommation d'ordinateur et des contacts fréquents avec ton environnement français peuvent être perçus comme un manque d'intérêt envers ta famille d'accueil et un manque de motivation pour l'échange. Profite du temps dont tu disposes pour être actif sur place !

Note quant au téléchargement illégal : il est strictement interdit de télécharger illégalement sur internet depuis la connexion de ta famille d'accueil ! Ne prends pas ce risque !

Encadrement et que faire en cas de problème

Il est absolument normal de faire face à certaines difficultés, surtout au début du séjour. Les problèmes d'adaptation, de compréhension, de communication font tout autant partie de l'échange et du séjour à l'étranger que le bien-être, la joie et les bons moments. N'oublie pas une chose : aucun problème ne peut être résolu si tu n'en parles pas. Le plus important dans un échange, comme son nom l'indique, c'est de communiquer. Il n'y a qu'en parlant que l'on apprend à mieux connaître l'autre et que l'on peut mettre les choses au clair et ainsi éviter les conflits... Exprime-toi, dis ce que tu penses, ce que tu désires, ce que tu ressens.

En cas de problème ou de doute, adresse-toi d'abord à ton correspondant puis à ta famille d'accueil (parents mais aussi frère ou sœur de ton correspondant). Tu pourras aussi te tourner vers ton professeur-tuteur qui pourra régler le problème sur place, éventuellement avec l'aide du proviseur.

En cas de difficultés, n'attends pas que les choses s'enveniment, parles-en en toute sincérité aux personnes concernées. Ce sont souvent de simples malentendus qui conduisent à des problèmes plus sérieux si l'on n'en parle pas à temps.

N'hésite pas à poser des questions, à faire répéter les choses si tu n'as pas bien compris. Ne te renferme pas, au contraire, dis ce que tu ressens. Ta famille d'accueil ne te connaît pas bien et ne peut pas deviner ce que tu as sur le cœur. Le programme de mobilité individuelle suppose ta participation active qui est la clé de la réussite et la preuve de ta maturité.

L'aide d'une tierce personne, plus neutre, est toujours utile. En cas de souci, n'hésite pas à demander conseil à ton professeur-tuteur, qui est certainement bilingue. Si tu n'oses pas lui parler, tu peux te tourner vers une autre personne de confiance : professeur principal, assistant de langue, chef d'établissement. Ils pourront aussi te donner des conseils. N'oublie pas que personne ne peut véritablement résoudre ton problème à ta place, mais seulement te conseiller et te soutenir. Par ailleurs, un changement de famille dans le cadre du programme est parfois possible mais bien souvent difficile à réaliser en raison du nombre réduit de familles libres. Si malgré tout, le problème te semble impossible à surmonter et que tu envisages de rentrer en France plus tôt, pense à prévenir auparavant les organisateurs du programme !

Préparer le séjour de ton correspondant chez toi

Ton correspondant a de la chance, il va pouvoir préparer son séjour en fonction de toutes les informations que tu vas lui procurer sur ta vie en France! N'hésite pas à lui parler de ta famille, de tes amis, de tes habitudes, des différences culturelles entre la France et son pays, du système scolaire etc. Ainsi, il sera peut-être plus facile pour lui de s'habituer à la vie en France quand son tour sera venu. De ton côté, tu sauras sûrement mieux appréhender les difficultés qu'il pourra éventuellement rencontrer.

Démarches administratives

Carte d'identité ou passeport en cours de validité, faire une demande de carte européenne d'assurance maladie, pour éviter de faire l'avance de frais médicaux (ou pour pouvoir être remboursé de frais que tu aurais dû avancer).

Rétablissement de l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs.

CONTACT

Si tu as des questions avant le départ, des doutes ou des problèmes pour communiquer avec ta future famille d'accueil, n'hésite pas à contacter ton professeur référent. Au cours de ton séjour en Europe, il doit pouvoir te contacter par courriel (adresse électronique personnelle).

INFORMATIONS IMPORTANTES A L'ATTENTION DES PARENTS

- PREMIERE PHASE DE L'ECHANGE :

Si votre enfant a été retenu pour participer au programme TRANSALP : après réception du résultat, veuillez à prendre contact dès que possible avec le correspondant de votre enfant et avec ses parents pour faire connaissance. Vous déciderez en concertation avec la famille des dates exactes de séjour de vos enfants. Le cadre à respecter est le suivant :

- ☒ Votre enfant n'est pas censé rentrer en France au cours de son séjour. Si un retour en France de courte durée (quelques jours) s'avérait absolument nécessaire, nous vous prions de bien vouloir nous en informer au préalable.
- ☒ Les vacances scolaires font partie intégrante de l'échange. Communiquez dès que possible vos projets de vacances à la famille d'accueil.

CONTACTS AVEC LA FAMILLE ITALIENNE ET ORGANISATION DU SEJOUR

Il est très important de communiquer le plus possible avec la famille partenaire durant les semaines qui précèdent le début de l'échange, parallèlement aux contacts qu'auront établis votre enfant et son correspondant. Vous pouvez tout à fait demander l'aide d'une tierce personne maîtrisant la langue (un enseignant référent, un ami de la famille...). N'hésitez pas à envoyer des photos de votre famille, de votre lieu de vie, des informations sur votre région, sur le lycée, etc. Nous vous conseillons de clarifier différentes questions, notamment la répartition des coûts ou les vacances dès que possible. Nous vous rappelons que le voyage doit être organisé et financé par vos soins (achat du billet, choix du moyen de transport...).

FORMALITES :

- ☒ Démarches administratives
- ☒ À effectuer en France avant le départ :

Pour se rendre en Italie, qu'il soit accompagné ou non, votre enfant a uniquement besoin d'une pièce d'identité en cours de validité. S'il n'est pas ressortissant d'un Etat signataire des accords de Schengen, ou bien si la famille d'accueil ou le lycée d'accueil prévoit un voyage hors Union Européenne, il devra se munir d'un passeport. Il peut se révéler judicieux que votre enfant soit en possession d'une copie de ses papiers d'identité et de photos d'identité ; cela facilite les démarches en cas de perte ou de vol des papiers.

De plus, depuis le 15 janvier 2017, il y a rétablissement de la demande d'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs. Tous les renseignements pour obtenir ce document se trouvent à l'adresse suivante.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>

- ☒ Répartition des coûts

Le programme repose sur la réciprocité de l'échange, qui permet un équilibre des dépenses au fil de l'année d'échange. Il convient cependant de respecter le cadre suivant :

Les familles d'accueil prennent en charge pour le correspondant:

- | | |
|---|--|
| ☒ | l'hébergement (et le cas échéant l'internat) ; |
| ☒ | la nourriture (et le cas échéant la cantine) ; |
| ☒ | les frais de transport pour se rendre au lycée ; |

Il est important que vous abordiez le sujet des dépenses en amont de l'échange avec la famille d'accueil car il est probable qu'elle la conçoive de manière différente.

Nous attirons votre attention sur le fait que nous n'intervenons pas dans les litiges d'ordre financier et que nous ne pouvons en aucun cas prendre en charge un quelconque dédommagement au cas où la réciprocité ne saurait être véritablement assurée. En comparaison avec les prestations d'organismes privés, le coût de cet échange reste modéré puisque l'hébergement et la prise en charge de l'élève sont assurés réciproquement par les deux familles et que le programme n'engage pas de frais d'inscription.

☒ Assurance

Avant le départ de votre enfant, assurez-vous d'avoir effectué toutes les démarches nécessaires pour qu'il soit couvert par une assurance. Le programme d'échange n'est affilié à aucune assurance et la DAREIC n'endosse aucune responsabilité en cas d'éventuel problème. Voici, à titre indicatif et sous réserve de modifications, quelques informations sur la procédure à suivre :

Assurance maladie

Avant le départ

☒ Demandez la carte européenne d'assurance maladie (ou le certificat provisoire de remplacement de la carte européenne d'assurance maladie) à votre caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) en France. La carte européenne d'assurance maladie permettra à votre enfant de bénéficier d'un remboursement des dépenses de santé conforme à la législation sociale et les formalités en vigueur dans le pays d'accueil.

☒ Veillez à ce qu'en cas d'accident et/ou d'hospitalisation, un rapatriement en France soit possible (assurance assistance). Seule votre caisse d'assurance maladie est compétente pour vous donner les informations actuelles en la matière, notamment les informations concernant les démarches à suivre en cas d'hospitalisation.

Chez le médecin et à la pharmacie :

☒ Chez le médecin, votre enfant devra être muni de sa carte européenne d'assurance maladie. La consultation est gratuite pour les jeunes mineurs européens, sauf dans des cas très particuliers. S'ils se produisent, il devra conserver le justificatif de paiement et l'envoyer à sa caisse d'assurance maladie.

☒ A la pharmacie, il se peut que les médicaments soient en partie à sa charge. De même, il conservera le justificatif de paiement et une copie de l'ordonnance pour l'envoyer à sa caisse d'assurance maladie.

Une petite indication interculturelle : les étrangers sont moins consommateurs de soins médicaux et de médicaments que les Français. Si votre enfant rencontre, pendant son séjour, des problèmes de santé légers et que la réaction de ses parents d'accueil vous paraît légère, sachez qu'il s'agit plutôt d'une différence d'approche que d'une véritable négligence. N'hésitez pas à parler de ces petites différences culturelles.

Assurance responsabilité civile et accident

Veillez vérifier auprès de votre assureur la validité et les modalités de l'assurance responsabilité civile et accident de votre enfant pendant la durée de son séjour. Parfois, les assurances scolaires permettent cette extension sur une durée de 6 mois.

Afin de rassurer sa famille d'accueil, votre enfant lui présentera à son arrivée en Italie les copies ou originaux des documents (contrats, carte, attestations...) prouvant qu'il est couvert par une assurance.

Si votre enfant suit un traitement, il devra se faire prescrire la quantité de médicaments nécessaire à son séjour et se munir des ordonnances pour pouvoir les obtenir à la pharmacie, le cas échéant. Parlez-en sans attendre à la famille d'accueil.

Attention, il y a à présent le rétablissement de l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs.

CONSEILS POUR REUSSIR L'ECHANGE :

☒ Départ de l'établissement français

Avant le départ de votre enfant, prenez rendez-vous avec son professeur référent afin de vous assurer que les professeurs de votre enfant sont bien informés de sa participation au programme TRANSALP et de ses modalités. La participation de votre enfant au programme d'échange est un enrichissement sur le plan linguistique et interculturel, mais aussi en termes de développement personnel et d'autonomie. Elle ne doit pas être considérée comme un obstacle dans son parcours scolaire, ni constituer un frein à son passage dans la filière de son choix, mais au contraire reconnue comme une plus-value.

Votre enfant n'est pas censé suivre une double scolarité. Une surcharge de travail venant de son établissement scolaire d'origine pourrait nuire à son acquisition linguistique et à son intégration. Si l'établissement juge indispensable de lui envoyer certains devoirs pendant son séjour, veillez à ce que cela ne constitue pas trop de travail supplémentaire et se limite à une ou deux matières importantes pour son orientation.

☒ Arrivée dans l'établissement d'accueil :

Avant de partir, votre enfant pourra écrire à son référent Italien pour se présenter et signaler son arrivée (ses coordonnées lui seront transmises dès son inscription). A son arrivée en Italie il devra se présenter au proviseur. Le professeur référent sera son interlocuteur privilégié dans le lycée. Il s'agit la plupart du temps d'un professeur de français. Si aucun référent n'a été nommé, merci de le signaler à la DAREIC, nous veillerons à ce qu'il en soit désigné un rapidement. Nous conseillons à votre enfant de rester également en contact pendant toute la durée de l'échange avec le professeur référent nommé dans le lycée français. Les professeurs référents de l'établissement français et étranger recevront également un courrier contenant des informations concernant leur rôle.

Une relation de confiance entre les établissements partenaires est nécessaire au bon déroulement de l'échange. Les deux lycées doivent se mettre d'accord sur leurs attentes envers l'élève pendant son séjour en Italie. Si nous demandons aux référents italiens de tenir compte des difficultés d'adaptation à un enseignement en langue étrangère, votre enfant n'en suivra pas moins une scolarité normale dans l'établissement d'accueil: il sera tenu de suivre les cours avec assiduité et de rendre les mêmes devoirs que les élèves de l'établissement d'accueil. Par ailleurs, nous recommandons vivement aux correspondants de fréquenter deux classes différentes. À eux d'en parler à leur référent le plus tôt possible.

À la fin de son séjour, ses professeurs devront remplir une grille d'évaluation des compétences acquises. Ils lui en remettront un exemplaire et en enverront une copie à son référent dans le lycée français. Il ne s'agit pas là d'un bulletin de notes mais d'appréciations des enseignants relatives aux progrès effectués et à l'attitude de l'élève pendant son séjour dans l'établissement et sa vie dans la famille d'accueil.

Afin que le séjour se passe dans les meilleures conditions possibles et de limiter les éventuels malentendus entre votre enfant, sa famille d'accueil et vous-mêmes, nous vous conseillons vivement de parler de vos attentes, souhaits et habitudes à tous dès le début de l'échange.

Les parents du correspondant seront responsables de votre enfant durant toute la durée de son séjour chez eux. Ils s'engagent, dans la mesure du possible, à se comporter envers lui comme envers leurs propres enfants. Votre enfant devra, quant à lui, tenir compte des règles de vie et usages en vigueur dans la famille d'accueil. Il sera certainement confronté à des différences entre sa famille d'accueil et la vôtre (nourriture, rythme et cadre de vie, règles, autonomie, etc.) ou familiales auxquelles il devra s'adapter. Il est tout à fait normal qu'il soit, surtout dans les premiers temps, très fatigué par ce nouvel environnement et par l'apprentissage de la langue et qu'il éprouve le besoin de se retirer pour se reposer. Veillez cependant à ce qu'il ne néglige pas de passer du temps avec sa famille d'accueil et de partager certaines de leurs activités et/ou discussions.

Durant cette année d'échange, les deux correspondants ne s'entendront peut-être pas toujours au mieux, ce qui est normal. Il est rare qu'ils deviennent meilleurs amis. S'il est important que votre enfant passe du temps avec son correspondant, il est tout aussi important que chacun s'aménage des moments à soi.

Nous nous permettons de vous rappeler qu'un séjour en Italie dans le cadre du programme TRANSALP est bien différent d'un séjour à but touristique. La famille d'accueil n'aura peut-être pas les moyens ni le temps d'organiser autant de visites que vous ne le souhaiteriez. Bien que l'organisation d'excursions soit tout à fait souhaitable, l'objectif premier de l'échange est l'immersion dans la langue et le quotidien italien.

☒ Encadrement et que faire en cas de problème

Un échange interculturel n'est pas toujours un long fleuve tranquille. Les jeunes et les familles y participant ne sont pas à l'abri de malentendus et différends. Cela est normal. Il faut s'y préparer et adopter les bons réflexes pour y faire face : communiquer et essayer de ne pas juger!

Nous conseillons de ne pas attendre avant de signaler un problème. Les élèves devront essayer en premier lieu d'en parler aux personnes concernées (correspondant, famille d'accueil). L'aide d'une tierce personne peut également s'avérer utile. Nous leur recommandons donc de faire part de leur questionnement ou de leur irritation à leur référent. Celui-ci qui pourra, si nécessaire, prendre contact avec la famille d'accueil. Nous vous rappelons que, dans la grande majorité des cas, le référent est bilingue, votre enfant pourra ainsi se livrer à lui dans sa langue maternelle.

Si votre enfant vous fait part d'un problème rencontré au cours de son séjour, prenez le temps de bien en comprendre toutes les données avant de vous inquiéter. Faites confiance à votre enfant et en sa capacité de jugement. N'oubliez pas toutefois qu'un même événement sera perçu de manières très différentes par les protagonistes impliqués. Etablir un dialogue ouvert avec la famille d'accueil est indispensable. Le plus souvent, les petits différends se règlent d'eux-mêmes, parfois avec l'aide du référent, mais requièrent parfois un peu de patience. Certains parents ont peur de mettre en danger le séjour de leur enfant en interférant dans ses relations avec sa famille d'accueil. Il ne faut pas pour autant laisser les ressentiments s'installer. Le plus souvent, une solution peut être trouvée si les parties concernées parlent, restent ouvertes à l'autre et cherchent une solution en commun. Si ce n'est pas le cas, un changement de famille est théoriquement possible mais difficile à organiser en raison du nombre limité de familles libres.

☒ Des sites utiles

Pour découvrir et comprendre le système scolaire italien, veuillez consulter la page internet suivante :

<http://www.europe-international-et-formation.eu/union-europeenne-formation/systemes-de-formation/fiches-pays-d-europe/italie.html>

ROLES ET RESPONSABILITES DES DIFFERENTES PARTIES DE L'ECHANGE

Le programme est un programme d'échange scolaire individuel. La préparation et la réalisation de l'échange incombent entièrement aux familles impliquées dans ce partenariat et celles-ci en assument la pleine responsabilité.

Les informations contenues dans ce document sont donc données à titre purement indicatif. Le dialogue entre les familles sur les différents points évoqués ci-dessus sera primordial pour la réussite de l'échange.